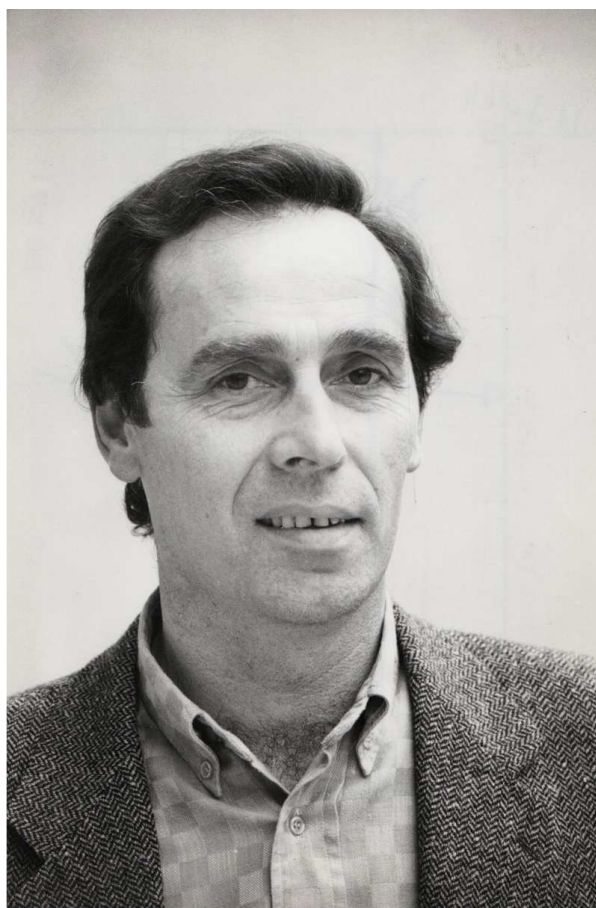


## Une approche progressive des questions européennes (1989-1999)

### ► Jean-Marie Maillard

**P**our le jeune militant de S2 puis de S3 de Dijon que j'étais à la fin des années 1970, l'activité internationale du syndicat se résumait à des débats homériques entre les différentes tendances autour de motions portant appréciation d'évènements mondiaux et à l'apparition d'invités internationaux dans les congrès. Ce n'est qu'en devenant membre du secrétariat national en 1985, que ces questions ont pris consistance. Les positions du SNES, l'orientation de ses interventions dans des structures syndicales internationales (CMOPE, FIPESO), auxquelles je ne comprends pas toujours tout, y sont débattues après des rapports présentés par les secrétaires nationaux aux Affaires internationales, Yves Eveno puis Eugenio Bressan, et Louis Weber, secrétaire général adjoint.

La dernière Conférence de la région Europe de la CMOPE, organisée conjointement par le SNI-PEGC et le SNES à Bordeaux, est pour moi l'occasion de mettre des noms sur des visages et d'associer des orientations abstraites avec des personnes concrètes. J'y découvre en même temps que les frères ennemis de la FEN peuvent coopérer sur des questions internationales, mais que les débats « franco-français », comme le disent avec ironie nombre de délégués d'autres pays, empoisonnent certaines séances, et irritent nos collègues étrangers.

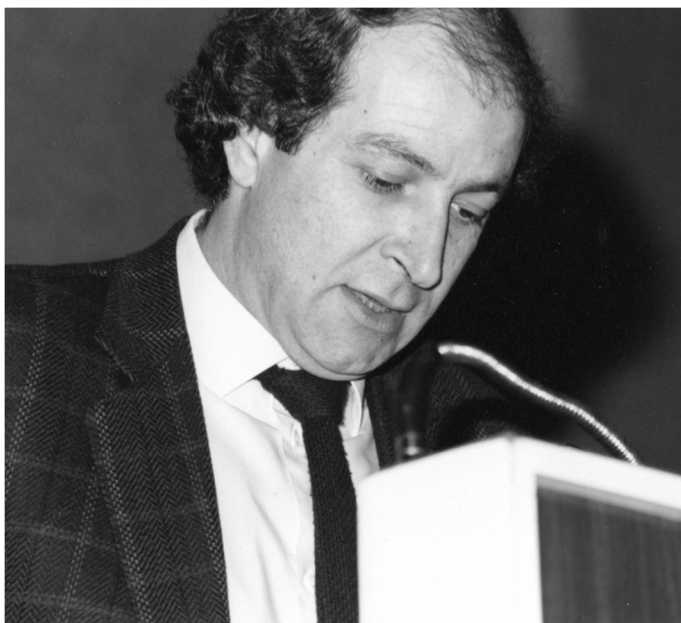


Jean-Marie-Maillard en 1987

Nous sommes en pleine période d'affrontement avec le SNI-PEGC sur le projet d'école (« Ecole Fondamentale » contre « Ecole Progressive ») et sur la formation des maîtres, mon domaine de responsabilité. Je suis chargé de plusieurs interventions en commission et en séance plénière sur le sujet, en préparation du prochain congrès mondial de la CMOPE. Ma qualité de professeur d'anglais me permet de prolonger des discussions informelles entre les séances et pendant les soirées ; je me rends compte que bien des incompréhensions peuvent être dissipées pendant ces moments-là.

### Mon initiation

Sous l'impulsion d'Eugenio Bressan, les secrétaires nationaux du SNES et leurs secteurs sont de plus en plus appelés à travailler les questions revendicatives posées au plan européen.



Eugenio Bressan en 1989

Je ferai plusieurs incursions dans les questions européennes sur des sujets précis au cours de tables rondes ou de colloques organisées par le CSEE : en 1989, à Bruxelles, sur les langues vivantes et le programme européen *Lingua*, à Amsterdam en 1993 sur l'éducation interculturelle. En juin 1992, je représente le SNES au congrès pédagogique de la FEN-PROF du Portugal : le thème est la formation des enseignants ; j'y présente la mise en place des IUFM et Marisol Pardo, de la FECCO d'Espagne, le système espagnol de formation continue. Je fais de

plus en plus régulièrement partie des délégations du SNES aux Assemblées Générales du CSEE.

Ajoutons à cela, mes compétences d'angliciste qui m'amènent à faire partie de la délégation du SNES au congrès fondateur de l'IE à Stockholm en janvier 1993, où les discussions de couloir et de soirée vont prendre un poids important. 1993 est également l'année de la création par le CSEE d'un groupe de travail sur la formation des enseignants en Europe. J'en fais partie avec Alain Becker du SNEP, toujours membre du CSEE, en tant que syndicat fondateur de l'IE. Jean-Michel Laxalt y siège pour le nouveau SE-UNSA, fruit de la scission provoquée par la direction de la FEN en octobre 1992, au sein d'une délégation fédérale UNSA. Les débats y sont importants, car il est question dans certains cercles d'experts européens de dessiner un modèle de formation en 3-4 ans basé sur une licence spécifique. Les débats de la commission Bancel se retrouvent au niveau européen !

C'est pour moi l'occasion de nouer des relations étroites avec Marjotta Meltøe de l'OAJ de Finlande, et Christoph Heise de la GEW d'Allemagne, que je retrouverai plus tard au bureau du CSEE. Nous nous accordons sur la nécessité de préserver des durées de formation plus longues données par l'université, ainsi que sur l'importance de la formation à la recherche. Une plaquette est publiée en 1994, qui fait le point sur les différents systèmes de formation des enseignants en Europe et qui, malgré quelques contorsions de formulation sur le rôle de l'université, avance des propositions qui tirent l'ensemble vers le haut. C'est la première fois qu'un tel travail est réalisé au niveau européen et il a un certain retentissement. Dasté, Directeur des personnels de l'époque au ministère de l'Éducation nationale, me demandera comme une faveur, de lui en fournir quelques exemplaires pour ses chefs de service !

### Mon élection à la CSEE

Lorsque Louis Wéber prend sa retraite en 1999 ; la question se pose de sa succession au poste de vice-président du CSEE. L'accord informel qui laisse à la FEN, devenue UNSA-Education, le siège au Bureau exécutif mondial de l'IE, et le poste de vice-président du CSEE au

SNES a tenu jusque-là. Louis pense à envoyer un message de renouvellement et de féminisation pour des instances largement masculines et plutôt grisonnantes, certains syndicats réservant les fonctions au CSEE à d'anciens présidents ou secrétaires généraux déjà à la retraite. Il avance le nom de Frédérique Rolet, jeune secrétaire du S3 de Lille et membre du BN. Nous en discutons en secrétariat général, dont je suis devenu membre. L'idée est séduisante, mais le pari est risqué. Ce sera la première fois qu'une nouvelle tête du SNES fera son apparition au Bureau exécutif du CSEE. La règle étant qu'un syndicat ne peut avoir qu'un seul représentant au sein du Bureau : le Président, ou un Vice-président comptant pour un. Nous connaissons d'autre part la réticence de certains syndicats à toute forme de parachutage. Certaines vieilles querelles ne risquent-elles pas de réapparaître et de se traduire par l'élection de quelqu'un d'autre ? La décision est finalement prise de présenter ma candidature : de par mes activités des dernières années, je ne suis pas un inconnu au CSEE, j'occupe un poste de responsabilité au SNES, de plus, je maîtrise l'anglais.

À l'assemblée générale du CSEE en juin 1999, Doug Mac Avoy de la NUT, seul candidat à la présidence, est réélu. L'élection des 4 vice-présidents donne lieu à une petite tension avec la FECCO d'Espagne avec laquelle nous entretenons traditionnellement de bons rapports. Dans les AG du CSEE comme dans d'autres initiatives européennes, nous avons régulièrement un repas amical et de travail avec la FECCO, la CGIL-Scuola d'Italie, et la FEN-Prof du Portugal ; nous sommes considérés comme les « gauchistes » du CSEE, pour ne pas dire le club des anciens « communistes ». Au-delà de ces caricatures, cela a le mérite de donner un semblant d'existence à un groupe « Europe du Sud », alors que d'autres régions géographiques sont, elles, ouvertement structurées et dominantes dans les stratégies d'élection, vu les forts taux de syndicalisation et le nombre de cotisations payées, donc de mandats<sup>1</sup> (1); il semble que la FECCO estime à ce moment

que « son tour » est venu, et que la GEW lui a promis son soutien pour la candidature de Marisol Pardo, sa secrétaire internationale. Bien que le Secrétaire général de la FECCO, Fernando Lescano, affirme qu'il ne s'agit pas de se mettre en opposition avec le SNES, mais la réalité est autre. Il y a 4 sièges à pourvoir et les votes doivent comporter 4 noms ; avec 5 candidats en présence (Christophe Heise GEW, Marjotta Meltö OAJ, Paula Borgès FNE Portugal, sortante et se représentant, Marisol et moi), cela devient un vote par élimination où des logiques contradictoires peuvent jouer pour éliminer une personne. Nous essayons d'expliquer la situation à nos camarades : le rapport de force des mandats, les alliances « historiques » et le fait que dans ces instances on répugne à « sortir » un sortant, font qu'aucun des trois autres ne sera éliminé ; le choix d'élimination sera donc entre Marisol et moi. Je suis finalement confortablement élu, la candidate de la FECCO ne recueillant que quelques centaines de mandats. Dès mon élection, le secrétaire général du CSEE, Alain Mouchoux, me déclare qu'il va mettre mes compétences sur la formation des enseignants à contribution rapidement ; il me demande de faire partie de la délégation du CSEE au congrès de la CES, dont il est la branche Education, qui se tient à Helsinki le mois suivant. Cela ressemble à un départ sur les chapeaux de roue !

### **Les contraintes particulières de l'activité internationale**

Je découvre cependant rapidement que le temps de l'activité internationale a peu de choses à voir avec la course permanente de l'activité au niveau national. Le Bureau du CSEE (président, secrétaire général, les 4 vice-présidents et le trésorier) se réunit 5 à 6 fois dans l'année, dont 3 fois juste avant la réunion trimestrielle du Bureau exécutif (1 représentant par pays, exceptionnellement 2 pour les pays réglant plus de 250 000 cotisations, ce qui est le cas de l'Allemagne, et de la France, 3 pour plus de 500 000, ce qui est le cas du Royaume-Uni). Le temps de la discussion

---

<sup>1</sup> Il y a le groupe nordique (tous les syndicats de Suède, de Norvège, du Danemark, de Finlande et d'Islande), et le groupe britannique-irlandais (tous les syndicats d'Angleterre-Pays de Galles, d'Ecosse, et d'Irlande). Un hypothétique groupe Europe du Sud (allant jusqu'à la Belgique !) n'arrivera jamais à se structurer pour peser dans les

débats et les élections, malgré une réunion exploratoire qui avait rassemblé de nombreux syndicats dont l'UNSA-Education avec Jean-Paul Roux et le SNES avec Louis Weber, à la fin d'une AG, plusieurs années auparavant.

d'une question, de l'instruction d'un dossier, puis de l'éventuelle prise de décision et de sa mise en œuvre, semble interminable.

Il faut également résoudre la question du financement des initiatives comme un colloque, ou une table ronde pour des délégués venant des quatre coins d'Europe. Les déplacements et l'hébergement coûtent cher. La cotisation revenant au CSEE n'est qu'une petite part de la cotisation payée à l'Internationale de l'Éducation. Beaucoup d'organisations, notamment d'Europe du Sud, ne payent pas le nombre de cotisations correspondant à leur nombre d'adhérents. Cela les affaiblit dans les débats européens et internationaux, mais pour les trésoriers nationaux, les cotisations internationales peuvent apparaître comme variable d'ajustement dans les passes difficiles. Certains syndicats confédérés font valoir qu'à l'intérieur de leur confédération, ils doivent déjà payer au trésorier confédéral des cotisations pour les adhésions aux confédérations internationales et au niveau européen à la CES. Le SNES n'a pas ce problème, mais tant Eugenio Bressan que Louis Wéber ont œuvré pour que, progressivement, le SNES soit irréfutable sur cette question. C'est sans doute un élément de crédibilité qui a manqué à la candidate de la FECCO à l'élection de 1999.

Pendant les années 90, deux éléments vont masquer cette disette budgétaire. Le secrétaire général d'une fédération syndicale européenne comme le CSEE est un salarié de niveau cadre supérieur, dans la tradition des syndicats nordiques et anglo-saxons. Or le Secrétaire général du CSEE, Alain Mouchoux, membre du SNPIEN-UNSA, dispose d'une décharge donnée par sa fédération ; la totalité des frais occasionnés par sa mission correspondra seulement à un demi-salaire, par rapport à ce qu'aurait coûté un secrétaire général salarié à temps plein. De plus sa proximité avec Edith Cresson, Commissaire européen chargée de la Jeunesse, de l'éducation et de la formation, va faciliter l'obtention de subventions, notamment pour des initiatives cadrant avec des thèmes de réflexion ou d'initiative de la Commission. Le CSEE engage parfois des dépenses avant d'avoir la garantie formelle de recevoir à temps la subvention. Les scandales qui éclatent autour des finances de la Commission Santer vont conduire à sa démission. Les règles d'obtention des subventions sont durcies, et

celles-ci ne pourront plus couvrir que 50% des dépenses.

Le premier Bureau du CSEE qui se réunit à Londres, au siège de la NUT en septembre 1999, doit prendre des décisions pour assainir la situation financière. Une seule initiative par an (colloque ou table ronde) sera financée sur fonds propres ; des projets seront construits avec demande de financement public, mais ne seront entrepris qu'une fois l'accord des autorités donné et l'argent versé. Seuls les frais de déplacement des membres du bureau seront intégralement remboursés ; les organisations membres sont appelées à participer au financement de leur délégué. La question de la rémunération du secrétaire général va se reposer lors du départ d'Alain Mouchoux en 2001, et donner lieu à une mini-crise. Le successeur nommé pour lui succéder, Jörg Lindholm du Laraforbundet de Suède, laisse jusqu'au dernier moment en suspens sa réponse définitive ; les conditions financières qui lui sont proposées sont inférieures à celles de représentant permanent de son syndicat à Bruxelles. Le premier Bureau exécutif de septembre doit être retardé d'une heure, et ses membres doivent patienter dans le hall. Plusieurs membres du Bureau sont très remontés. C'est mon intervention et mon vote en soutien des ultimes propositions de Doug Mac Avoy qui débloquent la situation et permettent au Bureau exécutif de tenir sa réunion. Doug Mac Avoy m'en sera gré en évoquant ce premier épisode de notre collaboration au moment de mon départ en 2003. Mais Jörg Lindholm ne terminera pas son mandat. Il quittera ses fonctions en 2002, au beau milieu des débats relancés sur les structures du CSEE (cf « les tensions autour des structures du CSEE »).

Une autre difficulté tient au caractère même de l'activité des organisations internationales. Une partie importante de leur travail consiste à dégager des objectifs communs et des demandes communes à partir de situations revendicatives nationales très diverses. D'où le temps de discussion nécessaire à la mise en forme de ces demandes. Les organisations nationales sont généralement attachées à conserver leur capacité d'initiative tant au plan des priorités revendicatives qu'à celui du calendrier des actions. C'est d'autant plus vrai dans le domaine de l'éducation qui reste en Europe de la responsabilité de chaque

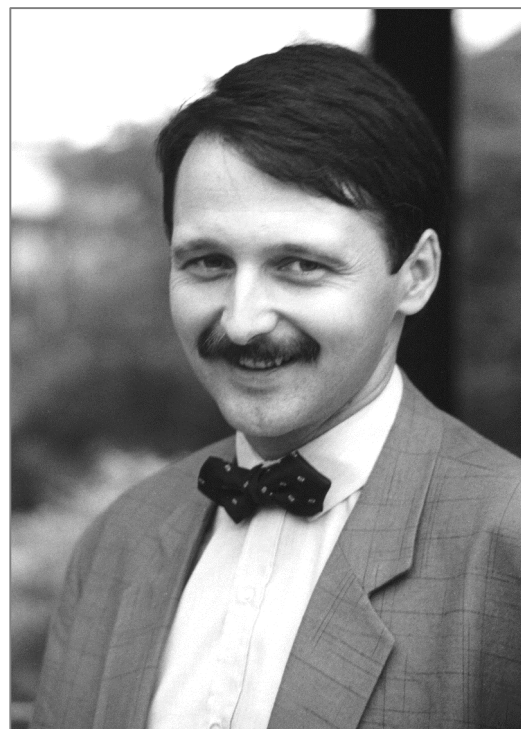
État. Il est très rare de pouvoir faire coïncider une date pour une initiative européenne avec les temps « chauds » de mobilisation de chacun des pays, qui ont leur logique propre. Il faut ajouter que certains syndicats n'ont aucune envie de déléguer à un niveau supra national ce qu'ils considèrent être de leur seule responsabilité, et qu'ils assignent volontiers aux organisations syndicales internationales un rôle limité de représentation et de défense des libertés et des droits fondamentaux. Et pourtant, le début des années 2000 va montrer que les nouvelles orientations européennes vont créer un contexte dont chaque organisation nationale va devoir tenir compte.

### **Le temps de l'action (1999-2003)**

L'orientation constante du SNES dans l'activité internationale, être partout où l'on peut agir, s'applique alors dans un très vaste champ. La mondialisation libérale bat son plein avec les accords du GATT, la mise en place de l'OMC, la marchandisation de l'éducation, la mise en cause des services publics. Une partie se joue dans l'Internationale de l'Éducation, une autre dans les forums sociaux mondiaux et européens où le SNES est également actif. Les secteurs que je suis au S4 en tant que co-secrétaire général, en plus du secteur international, sont non moins importants : formation initiale et continue, recrutements, auxiliariat, emploi et carrières. Je me concentre donc sur ma fonction de vice-président du CSEE, avec des questions qui font écho à des revendications concrètes des collègues. Roger Ferrari, Secrétaire international, et les autres camarades du secteur international, tout en restant actifs sur les questions européennes, se chargent du grand espace mondial.

Au CSEE, on me demande de relancer les questions de formation des enseignants et surtout de crise de recrutement. Les grands groupes de travail qui fonctionnaient au CSEE, comme celui auquel j'avais participé en 1993, ne sont plus de mise, économies obligent, à l'exception de celui sur la qualité de l'éducation. Nous sommes quatre : moi, Paul Bennett de NATFHE du Royaume-Uni, Marjotta Meltö, et Ulf Frederiksson qui travaille comme expert auprès de l'IE. Le SNES est très actif sur cette question en France, mais d'autres pays, notamment le Royaume-Uni et l'Allemagne font face à de lourds

problèmes de vieillissement de la population enseignante et de difficultés à recruter. L'OCDE s'est même saisie de la question. Notre rapport, dont Paul Bennett assure la rédaction finale, « Pénurie d'enseignants en Europe » est publié en 2001. Il sert de base à une déclaration largement diffusée auprès des instances européennes, et à toutes les organisations membres du CSEE pour intervention auprès de leurs gouvernements. Sans en exagérer la portée, cette initiative crée néanmoins un environnement favorable. Des avancées importantes sont obtenues pour les jeunes enseignants britanniques à ce moment-là, et en France, c'est en 2002 la négociation d'un plan pluriannuel de recrutements. Le dossier sera remis à jour plus tard pour alimenter en 2004-2005 une première vraie campagne du CSEE sur le thème : « L'Europe a besoin d'enseignants » qui mettra également l'accent sur la nécessaire revalorisation de la fonction.



Roger Ferrari en 1989

Le thème de l'apprentissage des langues étrangères est toujours très présent dans les débats européens ; l'idée d'aller vers l'obligation d'étudier deux langues est reprise officiellement, mais l'accent mis sur l'apprentissage précoce et sur la recherche d'un hypothétique bilinguisme occulte la réalité des dégradations subies par les enseignants dans leurs conditions de travail. Le

Bureau me charge d'organiser un colloque sur ces thèmes, et de relancer les demandes concrètes avancées en 1989 (diversification des langues, groupes à effectifs réduits, formation continue des enseignants, financement des échanges de classes...) à l'occasion de l'année européenne des langues vivantes (2002). Le colloque est préparé par un questionnaire rédigé avec Maryvonne Cattins de la SPR de Suisse et Hélène Casimatis du SNCS ; il se tient à Lisbonne en novembre 2001 avec 26 organisations venant de 14 pays. Le professeur Candelier de l'université du Maine y présente les travaux du groupe EVLANG, qui cherche à développer l'éveil précoce à la diversité des langues, alternative à l'apprentissage dès l'école maternelle. Le rapport final pointe le déséquilibre grandissant au profit de l'anglais et les impasses des politiques gouvernementales. Il préconise la mise en place d'un institut européen fonctionnant en réseau et permettant aux professeurs des différents pays d'échanger, de se former et de se rencontrer au cours d'universités d'été. Je présente ces conclusions à la Conférence de Consultation organisée à Bruxelles par la commissaire Viviane Redding le 11 avril 2003. L'idée de la diversification est reprise, mais « en tenant compte de l'inévitable domination de l'anglais », pour les 2e et 3e langues, ainsi que le développement d'un travail en réseau pour les associations de professeurs de langues. La volonté politique et les moyens manqueront pour qu'une suite se concrétise dans les faits.

Le Conseil européen de Lisbonne en 2000, va donner un nouveau tour aux politiques d'éducation. Il s'agit notamment de « faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde » en mettant en avant l'amélioration de la qualité de l'éducation. Des orientations sont tracées dans le cadre d'une politique restant du domaine des États, mais coordonnée au plan européen suivant la « méthode ouverte de coordination », instrument utilisé pour la coordination des politiques économiques. Cela va conduire chaque organisation syndicale à suivre de très près ce que son ministre de l'éducation ou ses représentants discutent lors de réunions mensuelles à Bruxelles. Je m'implique fortement dans ce dossier en débutant des rencontres régulières avec la DRIC, direction du ministère chargée des questions internationales et

de coopération, et en participant aux réunions du Groupe Qualité de l'Éducation au CSEE. J'ai l'occasion d'y rencontrer Martin Römer, que je retrouverai plus tard au poste de secrétaire général du CSEE. Une des questions qui fait débat est celle des indicateurs de qualité, que le Conseil européen de l'Éducation (les ministres de l'Éducation des pays membres de l'UE) a chargé la Commission de mettre au point. Après un premier colloque à Berlin en 2001 sur les indicateurs, et dans une période où le président du CSEE est de plus en plus absent (cf. « nouvelles tensions sur les structures »), c'est à moi que revient la tâche de conduire la table ronde sur les « Objectifs concrets futurs des systèmes éducatifs en Europe ». Elle se tient à Copenhague en novembre 2002. C'est l'occasion de rappeler les demandes du CSEE et de ses membres à la ministre de l'Éducation danoise, qui assure la présidence du Conseil de l'Éducation. Le programme européen prendra finalement le nom d' « Education et formation 2010 ».

Je suivrai de moins près d'autres dossiers : l'apprentissage tout au long de la vie, les TIC dans l'éducation, l'enseignement professionnel, la recherche et l'enseignement supérieur ; dans ce dernier domaine, l'absence du SNESup, qui n'a pas rejoint l'IE et le CSEE d'après la fusion, par refus de quitter la FISE, est un handicap, y compris pour l'activité de la FSU. Le SNES est tout de même représenté dans le groupe Enseignement Supérieur et Recherche au titre de sa présence dans les BTS et les classes préparatoires aux Grandes écoles, d'abord par Yves Baunay, puis par Jean-Hervé Cohen.

### **Affirmer le caractère syndical et revendicatif du CSEE**

C'est l'un des objectifs constants du SNES dans ces instances qui ont longtemps, en France, fait figure de structures lointaines, plutôt à l'écoute des instances bruxelloises que de ses organisations membres. Cela rejoint une analyse plus générale du SNES sur le fait que les enjeux revendicatifs du moment nécessitent une coordination plus forte des syndicats au niveau européen. Cela paraît évident dans l'industrie avec des groupes et des sociétés organisés à ce niveau, avec leurs comités d'entreprise ; cela l'est moins

dans l'éducation, mais le nouveau cours initié à Lisbonne en 2000 change en partie la perspective.

Au Bureau exécutif, je défends une ligne de renforcement des liens du CSEE avec la CES, dont il est la branche Éducation. Le secrétaire général du CSEE, et plus tard son président, siège au Comité exécutif de la CES. Au premier congrès de la CES auquel j'avais assisté, j'avais été sidéré par le fait qu'aucune intervention ne soit faite au nom du CSEE, et que seules certaines délégations de confédérations ouvrières aient abordé les questions d'éducation. Cela sera réparé au congrès de Prague en 2003. Le CSEE s'implique plus régulièrement dans les groupes de travail de la CES sur la formation professionnelle et sur le dialogue social.

Le dialogue social, au sens européen du terme, va au-delà de la simple concertation-négociation ; il peut être producteur de normes qui vont pouvoir être inscrites dans des directives qui s'imposent aux États, comme dans le cas du congé parental, ou dans celui de la limitation du nombre de CDD. C'est un sujet délicat par rapport à la culture syndicale qui est celle du SNES. Je m'engage toutefois avec le secrétaire général du CSEE, Jörgen Lindholm, dans de premières discussions avec les organisations d'employeurs du niveau européen CEEP et CEMR<sup>2</sup>. Une des difficultés supplémentaires est que dans un certain nombre de grands pays (France, Allemagne, Espagne...), l'employeur est le ministère de l'Éducation. Je suis cependant chargé d'organiser à Bruxelles, en octobre 2002, une première initiative commune sous la forme d'une table ronde sur le thème de la pénurie d'enseignants en Europe. L'absence persistante du Président du CSEE et même du Secrétaire général m'amène à assurer la présidence et l'animation des débats.

La visibilité du CSEE dans les euro-manifestations de la CES me préoccupe. Les délégations de syndicats enseignants préfèrent manifester dans les rangs de leur confédération, où les revendications sur l'éducation sont le plus souvent absentes des banderoles. Une première tentative pour organiser une présence du CSEE à Nice en 2000 échoue ; à la manifestation de

Bruxelles en décembre 2001, la banderole du CSEE est tenue par moi, Jörgen Lindholm et une employée du CSEE. Il faudra attendre la manifestation de Strasbourg contre la directive Bolkestein et celle de Ljubiana en Slovénie pour avoir une délégation du CSEE consistante et visible avec ses banderoles et ses slogans revendicatifs, notamment contre la privatisation et la marchandisation de l'éducation.

L'élargissement à 10 nouveaux pays, décidé en 2000, donne lieu à différents programmes européens et nationaux destinés à préparer les organisations de la société civile à l'activité au sein de l'UE. J'accepte l'invitation de l'OAJ pour présenter le CSEE et l'activité syndicale européenne dans trois séminaires organisés pour les syndicats des trois pays Baltes (Lettonie, Lituanie et Estonie) entre 2001 et 2003, toujours avec cet objectif de renforcer l'intervention syndicale.

Au cours de ces quatre années de mandat, l'activité syndicale au sein du CSEE permet au SNES de renforcer ou d'établir des relations de travail bilatérales ou multilatérales avec de nombreux syndicats, notamment avec la NUT et la NASUWT du Royaume-Uni, l'OAJ, la GEW, le DLF du Danemark, le ZNP de Pologne, le SEH de Hongrie, la CGIL et la FENProf. La suite de ce travail sera reprise et développée avec brio par Odile Cordelier après son élection en décembre 2003.

## **Nouvelles tensions autour des structures**

J'ai déjà évoqué les débuts difficiles de Jörgen Lindholm comme secrétaire général du CSEE. Il décide de ne pas terminer son mandat et de rejoindre son syndicat, fin 2002. En pleine réunion de la table ronde de Copenhague de novembre 2002, nous apprenons que la direction de l'IE veut proposer en urgence la candidature à son poste de Charlie Lennon, président de l'IE-Europe. Charlie est réputé être très proche du Secrétaire général de l'IE et peu favorable à l'autonomie du CSEE. Nous sommes un certain nombre à considérer que les équilibres établis en Europe seraient rompus. Les vices-présidents et le trésorier du CSSE, Georges Vanswevelt, présents

---

<sup>2</sup> CEEP : Centre Européen des Entreprises Publiques ; CEMR (Council of European Municipalities and Regions qui regroupe essentiellement les employeurs d'enseignants des pays nordiques

à Copenhague, prennent rapidement des contacts téléphoniques pour recueillir le maximum d'avis. Tard dans la soirée, une réunion se tient avec la direction de DLF, qui propose alors la candidature de Martin Römer. La lettre officielle est envoyée dès le lendemain au président du CSEE, Doug Mac Avoy, et le Bureau exécutif suivant l'adoptera.

Dans la même période, les discussions entamées depuis plusieurs années par l'IE avec la CSME<sup>3</sup> en vue d'une fusion au niveau mondial se tendent. L'IE met en cause la mauvaise volonté voire la duplicité des « chrétiens ». En Europe, Bruxelles étant le siège de l'IE, et les syndicats de la CSME faisant partie du CSEE, nous sommes aux premières loges pour subir ces tensions. Il faut dire qu'au gré des fluctuations de l'histoire (cf. l'article de Louis Weber), les structures sont pour un néophyte un peu étranges : dans deux réunions sur trois, le Bureau exécutif du CSEE est précédé par la réunion du Comité exécutif de la structure de l'IE pour la région Europe. Les personnes étant largement les mêmes, cela évite de multiplier les coûts de déplacement. Cela donne lieu à un petit jeu de chaises musicales : pendant cette réunion, moi et les autres membres du Bureau du CSEE siégeons au fond de la salle, représentants de nos syndicats ; à la tribune siège le président de l'IE Europe et ses vice-présidents. Lorsque cette première réunion, assez courte, se termine, nous prenons place à la tribune et la réunion du CSEE commence ; les non-membres du CSEE peuvent assister comme observateurs.

Fred Van Leuwen, secrétaire général de l'IE, est souvent présent. Il développe donc une argumentation remettant en cause la spécificité du CSEE et en faveur d'une structure unique dépendant directement de l'IE. Je m'oppose à ces vues, comme les autres vice-présidents et le trésorier. Le Bureau exécutif du 16 mai 2003 adopte une déclaration préparée par Doug Mac Avoy après consultation des membres du Bureau qui réaffirme la pleine autonomie du CSEE; mais une petite phrase de conclusion ajoutée au dernier moment est pour le moins ambiguë : « Dans le cas où les discussions entre l'IE et la CSME conduirait

à une structure intégrée, alors les statuts du CSEE devrait refléter cette situation ».

Les discussions en question étant presque conclues fin juin, un petit groupe de travail est constitué des responsables du CSEE et de l'IE Europe pour proposer des modifications de statut ; est présent également Bob Harris, un ancien cadre de la CMOPE devenu président du Comité d'experts examinant les candidatures à l'adhésion à l'IE. Dès la première réunion, après les traditionnelles invocations à lutter contre les doublons et à faire des économies pour plus d'efficacité, il est clair que l'objectif de la direction de l'IE, auquel Doug Mac Avoy semble acquis, est d'en finir avec l'autonomie du CSEE, au profit d'une régionale de l'IE fonctionnant suivant les mêmes règles que la région Afrique ou la région Asie ; tout cela comme si le cadre de l'UE n'existait pas comme une spécificité unique, ou comme si la réalité de l'existence de la CES était quantité négligeable. Les débats sont rudes durant l'été ; Fred van Leuwen va jusqu'à qualifier la CES « d'accident de l'histoire » et Charlie Lennon cherche à justifier le fait qu'à l'heure de la mondialisation, le cadre européen est dépassé et que l'IE est la mieux à même de défendre les intérêts des enseignants européens. Les quatre vice-présidents (C. Heise, P. Borgès, M. Meltö et moi) et le trésorier du CSEE (G. Vansweevelt) font bloc, avec l'appui du nouveau secrétaire général du CSEE (M. Römer). Ceux qui sont confédérés alertent leurs confédérations. Je prends contact avec l'UNSA-Education (Patrick Gonthier), le SGEN-CFDT (Jean-Luc Villeneuve) ainsi qu'avec Alain Mouchoux, qui a eu des responsabilités éminentes au CSEE. Nous nous rencontrons à Paris et nous sommes tous d'accord sur une ligne de préservation de l'autonomie du CSEE. A la dernière réunion du groupe de travail, Bob Harris tente un compromis avec une proposition de structure pan-européenne incluant le CSEE, sur le modèle de ce qui est en discussion pour la région Europe de la future Confédération Syndicale Internationale. Nous nous concertons pour faire des amendements qui seront discutés jusqu'à une ultime réunion convoquée juste avant le Comité exécutif de l'IEE et Bureau exécutif du CSEE de septembre. Au sein de cette structure pan-européenne, le CSEE

<sup>3</sup> Confédération Syndicale Mondiale de l'Education membre de la Confédération Mondiale du Travail, d'obédience chrétienne, mais

qui avait accueilli plusieurs syndicats de pays ex-socialistes refusés par l'IE, comme le ZNP de Pologne ou le STESU d'Ukraine



conserve ses statuts, son autonomie de décision, son financement et son budget, son lien fort avec la CES ainsi que l'élection de son secrétaire général. L'ensemble amendé est adopté par le Comité de l'IEE et le Bureau exécutif du CSEE pour présentation à l'Assemblée Générale convoquée au mois de décembre.

En parallèle se prépare l'élection du futur président du CSEE. Doug Mac Avoy nous a fait part au Bureau du mois de mai, de sa décision de ne pas se représenter. Nous en discutons avec Christoph Heise en marge d'une table ronde de l'IEE à Potsdam. J'estime qu'il est le mieux placé pour incarner le CSEE que nous voulons (nous n'avons pas encore entamé les réunions du GT, mais les discussions des mois précédents sont déjà éclairantes). La GEW proposera sa candidature. Au Bureau réuni à Londres début septembre, coup de théâtre : Mac Avoy nous annonce qu'il se représentera finalement à la présidence. Cela met la GEW en porte à faux par rapport aux usages qui veulent qu'on ne se présente pas contre un sortant qui sollicite un nouveau mandat. Après discussion avec ceux qui ont travaillé à renforcer le CSEE, le SNES et plusieurs organisations demandent à la GEW le maintien de la candidature de Christoph Heise.

L'AG de décembre 2003 à Luxembourg adopte les modifications statutaires. Mais Christoph Heise n'est pas élu ; il réalise cependant un très bon score de 47%, contre 53% pour Doug Mac Avoy, qui en fait ne siègera pratiquement pas durant ce mandat. Christoph est réélu vice-président, et Odile Cordelier est élue, dont le SNES a cette fois longuement préparé la candidature. Elle a participé assidument aux colloques et tables rondes depuis deux ans, le SNES a mené une campagne de communication avec les organisations membres du CSEE et je lui ai fait la promesse que je continuerai à la soutenir et à la conseiller pour le début de son mandat.

Je quitte le CSEE avec le sentiment d'avoir fait tout ce que je pouvais pour faire avancer les orientations et les mandats du SNES dans un contexte européen. Le blocage de l'activité syndicale internationale de la FSU, en partie à cause des débats au sein du SNESup, en partie en raison du tropisme-exclusivité de la tendance Ecole Emancipée pour les forums sociaux, reste

pour moi un échec. Il faudra attendre encore plusieurs années pour que le SNESup adhère à l'IE, et donc au CSEE. Dans les débats de l'AG, la question des structures a été relancée avec insistance par plusieurs organisations, notamment le Lararforbundet par la voix de Jörgen Lindholm, également élu à un poste de vice-président. La décision a été prise de mettre en place un nouveau groupe de travail sur les structures. Au cours de la soirée festive de l'AG, Martin Römer me demande de participer à ce groupe, en tant qu'ex vice-président. J'accepte sa proposition. Je vais donc me retrouver aux prises avec les débats statutaires pendant encore de longs mois, moi qui n'avais pendant longtemps pas eu d'intérêt particulier pour ces sujets plutôt rébarbatifs au premier abord, mais dont j'avais découvert l'importance stratégique. En 2005, je serai sollicité par Louis Van Beneden, figure historique du CSEE, pour participer à la rédaction d'un ouvrage retraçant l'histoire de l'organisation à l'occasion de son 30e anniversaire. L'ouvrage sera publié en 2007, « La voix des enseignants européens. 30 ans d'action pour les enseignants européen et l'éducation » CSEE-ETUCE, Bd du roi Albert II. Bruxelles (également disponible en anglais).

Fontaine-les-Dijon, le 19 Juin 2013



Odile Cordelier